



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

détenus

Question écrite n° 100846

Texte de la question

À la suite du bilan très satisfaisant de l'expérimentation des unités de visites familiales dans les prisons M. Dino Cinieri demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre en faveur d'une extension de ce dispositif qui permet aux détenus pour de longues peines de maintenir un lien familial.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'honorable parlementaire que les bilans très satisfaisants tirés de l'expérimentation des unités de visites familiales (UVF) l'ont conduit à décider la mise en service de ce dispositif dans quatre autres centres pénitentiaires dès septembre 2006, en l'occurrence Meaux, Avignon-le-Pontet, Toulon-la-Farlède et Liancourt, ainsi que dans les futurs établissements pénitentiaires pour longues peines. Par ailleurs, des parloirs familiaux seront installés dans les maisons centrales existantes, notamment à Clairvaux, Moulins, Saint-Maur, Lannemezan.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100846

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7732

Réponse publiée le : 17 octobre 2006, page 10904